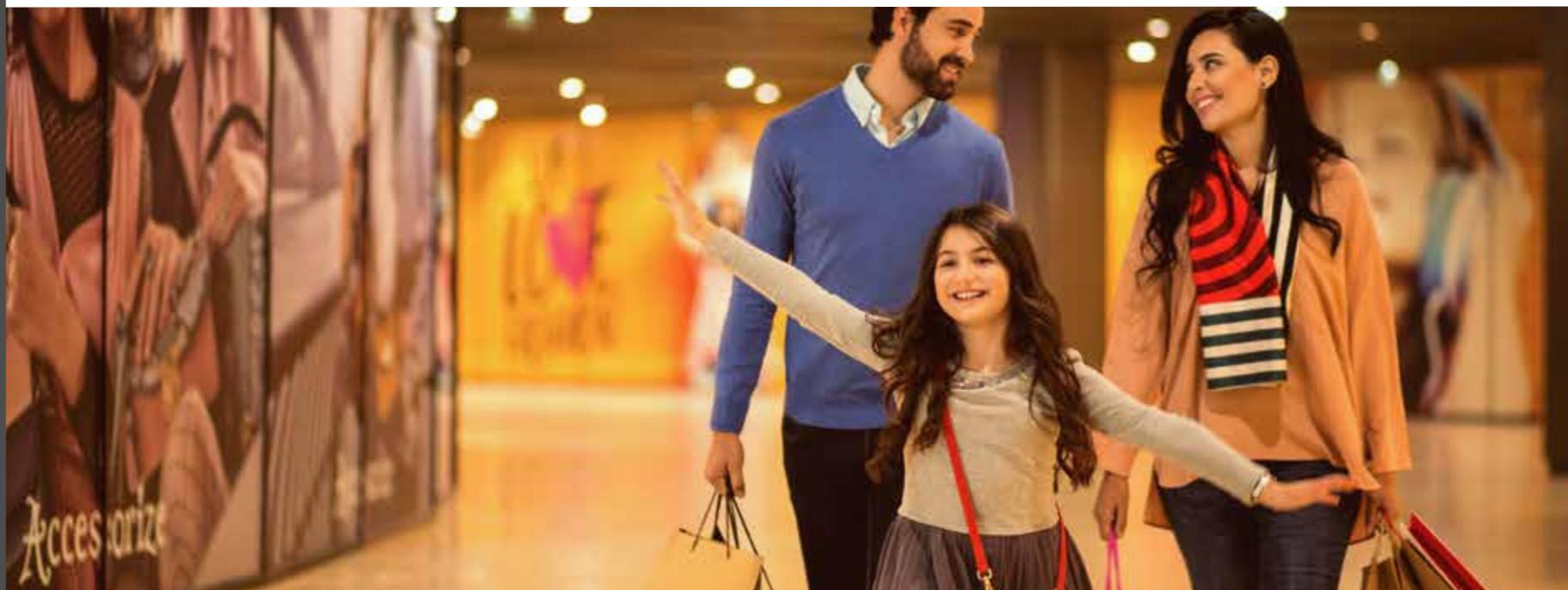




**RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**



**ENGAGEMENT**



**AUDACE**



**SERVICE CLIENT**

**PROJET DE RESOLUTIONS**

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport du Directoire, le rapport général des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2019 ainsi que le rapport du Conseil de Surveillance approuve ces documents dans leur intégralité ; elle approuve également les Etats de Synthèse relatifs aux comptes arrêtés au 31/12/2019 tels qu'ils ont été présentés et publiés le 31 Mars 2020, faisant ressortir un Résultat Net bénéficiaire de cent trente millions trois cent soixante-dix-sept mille et deux dirhams (**130 377 002 dirhams**).

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant de l'article 95 et suivants de la loi n° 17-95, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Annuel du Contrôle Interne, approuve les conclusions dudit rapport.

**QUATRIEME RESOLUTION**

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale décide à l'unanimité de distribuer un dividende total de 129 583 080 dirhams dont 64 791 540 dirhams de dividende ordinaire et un montant équivalent de dividende exceptionnel, de la manière suivante :

Projet d'affectation du résultat 2019	Dirhams
Résultat de l'exercice	130 377 002,35
Réserve légale	0
Solde Après déduction de Réserves Légale	130 377 002,35
<b>Solde distribuable</b>	<b>130 377 002,35</b>
Dividendes ordinaires	64 791 540,00
Dividendes exceptionnels	64 791 540,00
<b>Nombre d'actions</b>	<b>2 945 070</b>
<b>Dividende total par action</b>	<b>44,00</b>
Dividende ordinaire par action	22,00
Dividende exceptionnel par action	22,00

L'Assemblée Générale décide par conséquent de distribuer un total de **129 583 080 dirhams**, correspondant à un **dividende de 44 dirhams par action**. La date de mise en paiement est fixée au plus tard au 24 juin 2020.

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine la proposition du Directoire de distribuer le montant de 600 000 dirhams au titre de jetons de présence pour l'exercice 2019 à répartir entre l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance.

**SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus total, entier, définitif et sans réserve aux membres du Directoire, aux membres du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes, pour l'accomplissement de leur mandat au titre de l'exercice 2019.

**SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la nomination de Madame Salma TAZI et Monsieur Samir BAALI en tant que nouveaux membres du Conseil de Surveillance pour un mandat d'une année, expirant à la même date que les mandats des autres membres du conseil de surveillance et ce à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

**HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale prend acte de la démission du membre indépendant du Conseil de Surveillance Monsieur Hervé DINEUR et donne à ce dernier quitus total, entier, définitif et sans réserve et le remercie de sa précieuse contribution durant les 5 années de son mandat.

**NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la nomination de Monsieur François MIQUEU en tant que nouveau membre indépendant du Conseil de Surveillance pour un mandat d'une année, expirant à la même date que les mandats des autres membres du conseil de surveillance et ce à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

**DIXIEME RESOLUTION**

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires et prévues par la loi.